

Histoire et patrimoine

De l'origine, de la fabrication et des usages des monnaies gauloises... chez les Diablintes

La revue des *Dossiers d'Archéologie* (éditions Faton, Dijon) consacre son n° 360 de novembre et décembre 2013 aux monnaies gauloises, à leur origine, leur fabrication, leurs usages. « Ces dernières années, précise en introduction Sylvia Nieto-Pelletier (chargée de recherche, Centre national de la recherche scientifique – université d'Orléans), *l'étude des monnaies de fouilles, le développement des analyses métalliques et de nouveaux travaux d'iconographie monétaire ont considérablement enrichi nos connaissances des monnaies celtiques* ».



Dans ce contexte, le numéro des *Dossiers d'Archéologie* vise à promouvoir les « réflexions qui nourrissent actuellement le champ de la numismatique ⁽¹⁾ celtique mais également celui, plus large, de l'histoire économique et monétaire du second âge du fer » ⁽²⁾.

En prenant l'exemple de l'ouest de la Gaule, Gérard Aubin, conservateur général honoraire du Patrimoine, consacre un article à la question de l'émission des monnaies et à son contrôle. Si la monnaie peut être un objet de collection, souligne-t-il, pour l'archéologue elle est « une production de masse avec ses normes, ses problèmes, son approvisionnement en matières premières, bref des

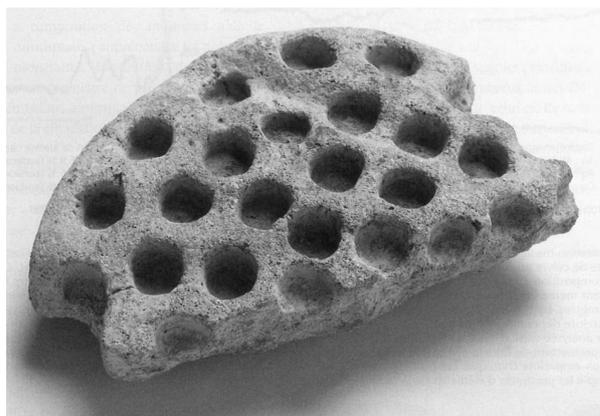
permettait d'obtenir des lingots calibrés, mais, se demande-t-il, ce moule était-il utilisé par des monnayeurs ou bien des orfèvres ?

Gérard Aubin explique les méthodes de l'archéologue pour traiter ces questions de l'émission des monnaies et de son contrôle, mais ce double objet de recherche reste complexe et, le plus souvent, l'auteur se contente d'hypothèses. Il rappelle néanmoins qu'une émission monétaire suppose de se procurer une grande quantité de matières premières, dont de l'or.

Là, au moins, l'approvisionnement pouvait être local. L'or a été exploité en Mayenne dans des arières à ciel ouvert (cf. les toponymes « Miaules », de *metalla*, dans le sud du département).

Mais une monnaie, c'est aussi une image. « Dans l'ouest de la Gaule, précise Gérard Aubin, la thématique est assez monotone ». Parmi les peuplades, les Diablintes ont une originalité : l'hippocampe est une marque distinctive de leur monnayage.

Un statère ⁽³⁾ de Saint-Mars-sur-Colmont, conservé au musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, illustre d'ailleurs l'article. Gérard Aubin s'interroge sur la signification de cet hippocampe : « *Emblème civique, familial, individuel issu des étendards ou des bannières ou bien simple ornement distinctif ?* »



Moule à alvéoles

questions techniques, culturelles et politiques ».

Pour l'illustration de son article, l'auteur met en avant le moule à alvéoles, de Jublains, qui

⁽¹⁾ – Étude scientifique des monnaies.

⁽²⁾ – 450-25 avant Jésus-Christ (la Tène).

⁽³⁾ – Terme générique désignant la principale dénomination d'un système monétaire. Le terme est essentiellement utilisé pour désigner une monnaie d'or.

Juvigné : des monnaies mutilées

Dans un autre article, Gérard Aubin insiste sur l'intérêt de l'archéologue pour tout ce qui peut fournir des indications sur l'utilisation des monnaies. Les « *traces manifestes de dégradation volontaire* », ainsi, intriguent les chercheurs. Depuis plus d'un siècle, les interprétations sont diverses.

Gérard Aubin a eu l'occasion de travailler sur cette question en 1994, avec Jacques Meissonnier, à propos du « *dossier de Juvigné* ». Deux statères en or et un denier ⁽⁴⁾ républicain, tous les trois provenant de Juvigné et mutilés (entailles, doubles coups de ciseau disposés en croix, taillades), illustrent l'article.

Gérard Aubin et Jacques Meissonnier avaient abouti à une explication de caractère religieux : « *Sur ce type de sanctuaire présumé, les dégradations portaient aussi bien sur les monnaies gauloises que sur les monnaies romaines. On constatait aussi que le taux de dégradation décroissait avec la valeur : systématique sur l'or, fréquente sur l'argent, ponctuelle sur le bronze et absente sur le potin* ⁽⁵⁾. Nous avons émis l'hypothèse que les monnaies ainsi dégradées étaient des monnaies sacrifiées, donc soustraites à l'usage profane, à l'instar des objets offerts dans les sanctuaires et rendus impropres à l'usage des hommes (armes pliées, tordues et démontées). On sacrifiait de la valeur et on s'assurait de la pérennité du don ».

Gérard Aubin souligne que de nouvelles découvertes semblent confirmer cette interprétation rituelle. Il reste à affiner la chronologie, précise-t-il, l'extension géographique du rite, l'étude précise des modalités de dégradation : « *Qui mutile et avec quels outils ?* »



Statère de Saint-Mars-sur-Colmont



Monnaies mutilées de Juvigné

⁽⁴⁾ – Monnaie d'argent chez les Romains.

⁽⁵⁾ – Monnaie coulée dans un moule (et non frappée), composée d'un alliage de cuivre, d'étain et souvent de plomb.